

Parquets - mise en œuvre

Description	Tolérance	Classe	Source	Méthode de mesure
Planéité du support				
Pose collée sur une chape ou sur un sous-plancher en bois	± 2 mm / 1 m ± 3 mm / 2 m	Sévère ⁽¹⁾	NIT 272	Méthode de mesure
Pose flottante ou clouée (avec sous-plancher en bois, p.ex. Parquet mosaïque, multiplex)	± 3 mm / 1 m ± 4 mm / 2 m	Normale		
Pose clouée sur gîtage en bois ou sur lambourdes	± 5 mm / 1 m ± 6 mm / 2 m	Large		
Planéité du revêtement de sol en bois				
Pose collée sur une chape ⁽²⁾ ou sur un sous-plancher en bois	± 3 mm / 2 m	Sévère ⁽¹⁾	NIT 272	Méthode de mesure
Pose flottante ou clouée (avec sous-plancher en bois, p.ex. Parquet mosaïque, multiplex)	± 4 mm / 2 m	Normale		
Pose clouée directement sur gîtage en bois	± 6 mm / 2 m	Large		
Désaffleurement avec d'autres revêtements	± 1,5 mm / 2 m	/	NIT 272	Méthode de mesure
Joints ouverts à la réception du revêtement ^{(3) (4)}				
Pose collée ⁽⁵⁾	moyenne: 0,3 % maximum par joint: 0,5 %	/	NIT 272	Méthode de mesure
Pose clouée ⁽⁵⁾	moyenne: 0,4 % maximum par joint: 0,7 %			
Pose flottante	moyenne: 0,5 mm maximum par joint: 1,0 mm			
Parquet en bois de bout	moyenne: 0,5 mm maximum par joint: 1,0 mm			
Lamelle de chant	moyenne: 0,5 mm maximum par joint: 1,0 mm			
Joints ouverts après travail normal du bois ^{(3) (4)}				
Pose collée ⁽⁵⁾	moyenne: 1,0 % maximum par joint: 1,5 %	/	NIT 272	Méthode de mesure
Pose clouée ⁽⁵⁾	moyenne: 1,5 % maximum par joint: 2,0 %			
Pose flottante	moyenne: 1,0 mm maximum par joint: 2,0 mm			
Parquet en bois de bout	moyenne: 2,0 mm maximum par joint: 3,0 mm			
Lamelle de chant	moyenne: 1,0 mm maximum par joint: 1,5 mm			

Parquets - mise en œuvre

Description	Tolérance	Classe	Source	Méthode de mesure
Niveau du revêtement fini ⁽⁶⁾	d ≤ 3 m: ± 8 mm 3 m < d ≤ 6 m: ± 12 mm 6 m < d ≤ 15 m: ± 14 mm	/	NIT 272	Méthode de mesure
Cintrage lors de la mise en œuvre ⁽⁷⁾	Parquet massif	/	NIT 272	Méthode de mesure
	Parquet contrecollé			
Cintrage après le travail du bois ⁽⁷⁾	Parquet massif	/	NIT 272	Méthode de mesure
	Parquet contrecollé			

⁽¹⁾ En fonction du type de colle utilisé, il sera nécessaire d'imposer des tolérances de planéité sévères afin d'assurer un collage correct. En cas de pose collée sur une chape, la tolérance de planéité est habituellement de 3 mm sous la latte de 2 m (ce qui correspond à la classe de planéité 1). Dans certains cas spécifiques, p. ex. pour des éléments d'une longueur et d'une largeur importantes, la planéité de la chape doit répondre à des exigences plus sévères que celles correspondant à la classe de planéité 1: on aura éventuellement recours, à cet effet, à une couche d'égalisation. Les niveaux requis en ce domaine sont déterminés de commun accord par le maître de l'ouvrage et le parqueteur et dépendent notamment du souhait éventuel de disposer d'une surface de contact d'au moins 60 % entre la colle et l'élément porteur.

⁽²⁾ En cas de pose collée sur chape, il faut prescrire une classe de planéité plus sévère pour la chape (par défaut, les tolérances normales de planéité d'une chape sont de 4 mm/2 m).

⁽³⁾ La tolérance est donnée en % de la largeur de la lame. La valeur moyenne maximale est définie comme étant la moyenne de 5 jeux successifs, la valeur maximale étant le jeu maximal admissible.

⁽⁴⁾ Il faut encore ajouter la tolérance dimensionnelle réelle portant sur la largeur des lames.

⁽⁵⁾ En % de la largeur de lame.

⁽⁶⁾ d: distance entre tout point de revêtement de sol et le niveau repère le plus proche.

⁽⁷⁾ La tolérance est exprimée en % de la largeur de la lame.

Parquets - tolérances dimensionnelles et de formes

Description	Tolérance	Source	Méthode de mesure
Plancher en bois résineux	Epaisseur	NBN EN 13990	Méthode de mesure
	Largeur		Méthode de mesure
Lame à plancher massive individuelle en bois feuillus	Epaisseur	NBN EN 13629	Méthode de mesure
	Largeur ⁽¹⁾		Méthode de mesure
	Longueur		Méthode de mesure
	Désaffleurement (entre les éléments)		Méthode de mesure
	Tuilage		Méthode de mesure
	L'équerrage		Méthode de mesure
	Flèche de face		Méthode de mesure
Flèche de rive	- longueur ≤ 1m: max. 0,5 ‰ de la longueur au moment de la première livraison - longueur > 1 m: max. 2 ‰ de la longueur au moment de la première livraison - éléments destinés à être posés collés uniquement: max. 1 ‰ de la longueur au moment de la première livraison	Méthode de mesure	
Lame à plancher massive pré-assemblée en bois feuillus	Epaisseur	NBN EN 13629	Méthode de mesure
	Largeur ⁽²⁾		Méthode de mesure
	Longueur		Méthode de mesure
	Désaffleurement (entre les éléments)		Méthode de mesure
	Tuilage		Méthode de mesure
	L'équerrage		Méthode de mesure
	Flèche de face		Méthode de mesure
Flèche de rive	- longueur ≤ 1m: max. 0,5 ‰ de la longueur au moment de la première livraison - longueur > 1 m: max. 2 ‰ de la longueur au moment de la première livraison - éléments destinés à être posés collés uniquement: max. 1 ‰ de la longueur au moment de la première livraison	Méthode de mesure	
Parquet mosaïque - lamelle non finie et finie	Epaisseur	NBN EN 13488	Méthode de mesure
	Largeur		Méthode de mesure
	Longueur		Méthode de mesure

Parquets - tolérances dimensionnelles et de formes

Description	Tolérance	Source	Méthode de mesure
Parquet mosaïque - panneau non fini	Largeur	NBN EN 13488	Méthode de mesure
	Longueur		
Parquet mosaïque - panneau fini	Largeur	NBN EN 13488	Méthode de mesure
	Longueur		
	L'équerrage		
Lamparquet	Epaisseur	NBN EN 13227	Méthode de mesure
	Largeur		
	Longueur		
	L'équerrage		
	Tuilage		
	Flèche de face		
	Flèche de rive		
Parquet rainuré-languetté (ou à fausses languettes)	Epaisseur	NBN EN 13226	Méthode de mesure
	Largeur		
	Longueur ⁽³⁾ ⁽⁴⁾		
	Profondeur de la rainure ⁽⁵⁾		
	Largeur de la languette ⁽⁵⁾		
Hauteur de la rainure (a) - Epaisseur de la languette (b)	$0,1 \leq a - b \leq 0,4$	Méthode de mesure	Méthode de mesure
L'équerrage			
Tuilage			
Flèche de face			
Flèche de rive			

Parquets - tolérances dimensionnelles et de formes

Description	Tolérance	Source	Méthode de mesure
Parquet en bois massif - lamelles sur chant et lamelles larges ⁽⁶⁾		NBN EN 14761 +A1	Méthode de mesure
Épaisseur	± 0,5 mm		
Largeur	± 0,5 mm		
Longueur	± 0,5 mm		Méthode de mesure
Parquet en bois massif - lamelles à coupe de pierre ⁽⁷⁾		NBN EN 14761 +A1	Méthode de mesure
Épaisseur	± 0,2 mm		
Largeur	± 0,2 mm		
Longueur	± 0,2 mm		Méthode de mesure
Éléments de parquet contrecollé		NBN EN 13489	Méthode de mesure
Épaisseur de la couche supérieure	Tous les types: ≥ 2,5 mm		
Longueur	± 0,1 %		
Largeur	± 0,2 mm		
Désaffleurement (entre les éléments)	≤ 0,2 mm		
L'équerrage	≤ 0,2 % sur la largeur		
Tuilage	≤ 0,2 % sur la largeur		
Flèche de rive	≤ 0,1 % sur la longueur		

⁽¹⁾ Il convient de préparer des lames brutes pour que l'écart en largeur entre les pièces contigus n'excède pas 0,5 mm .

⁽²⁾ Il convient de préparer des lames brutes pour que l'écart en largeur entre les pièces contigus n'excède pas 0,25 mm.

⁽³⁾ Pour les longueurs tout venant, les écarts admissibles sur la longueur ne s'appliquent pas.

⁽⁴⁾ Les écarts admissibles pour les éléments 'en point de Hongrie' ou à 'coupe de pierre' sont ± 0,2 mm.

⁽⁵⁾ 'La profondeur de la rainure' moins 'la largeur de la languette' ≥ 1 mm.

⁽⁶⁾ Les écarts admissibles des unités de pose assemblées à partir de lamelles larges à dessin en échelle sont + 0,30 %, - 0,15 % pour la largeur comme pour la longueur.

⁽⁷⁾ Les écarts admissibles des unités de pose assemblées à partir de lamelles à coupe de pierre sont + 0,30 %, - 0,15 % pour la largeur comme pour la longueur.